



Les experts associés

Updated 20 April 2026

Depuis 2020, l'IH2EF s'appuie sur un réseau dynamique d'experts associés (EA) pour enrichir et diversifier son offre de formation à destination des cadres de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur. Composé d'enseignants-chercheurs, d'experts métiers, d'inspecteurs généraux et d'anciens auditeurs du cycle des hautes études de l'Institut, ce vivier contribue activement à la qualité et à l'innovation pédagogique.

Être expert associé, quelles missions, quels engagements ?

Les experts associés interviennent sur des missions variées, centrées autour de trois axes majeurs : **former, concevoir et accompagner**.

Que ce soit pour animer des séquences de formation, concevoir des ressources pédagogiques, accompagner des stagiaires ou encore participer à des projets de recherche, leur expertise renforce l'ancrage de l'IH2EF dans les défis actuels de l'éducation et de la formation.

Les experts associés sont reconnus pour leur expertise métier et leurs qualités de formateur qu'ils exercent souvent en académie. Ils adhèrent pleinement aux valeurs de la République et veillent à adopter une posture professionnelle exemplaire, fondée sur la bienveillance, la neutralité et le respect des individus. Ils s'engagent à respecter la charte des experts associés qui leur est transmise après leur intégration dans le vivier.

Pourquoi être expert associé ?

Des experts associés de l'IH2EF témoignent :

Comment devenir expert associé ?

Pour les membres de l'enseignement scolaire

Sauf exception, seuls les inspecteurs, les personnels de direction et les attachés d'administration d'État peuvent candidater.

La démarche se déroule selon une procédure dématérialisée en plusieurs étapes :

1. Informer votre académie et solliciter l'avis du recteur en amont

Avant tout dépôt de candidature, vous devez informer votre académie de votre démarche et solliciter l'avis du recteur. Pour cela, transmettez via le DAFPE votre CV accompagné du [formulaire de demande d'avis hiérarchique](#).

Trois niveaux d'avis peuvent être formulés : très favorable / favorable / défavorable.

2. Déposer votre candidature en ligne

Une fois l'avis du recteur recueilli, vous déposez votre candidature via le formulaire dédié, en y joignant votre CV, votre réponse au questionnaire dédié et l'avis du recteur.

Toute candidature déposée sans avis rectoral ne pourra pas être instruite.

[proposer votre candidature](#)

3. Examen de la candidature

Les candidatures sont étudiées par une commission de recrutement qui se réunit deux fois par an : en octobre et en mars.

Vous êtes ensuite informé des suites données à votre candidature.

4. Renouvellement du mandat

Le mandat d'un expert associé est de trois ans, renouvelable une fois.

Une commission annuelle de renouvellement, organisée en mars, examine les demandes à l'issue du premier mandat.

Le calendrier annuel des commissions est communiqué en amont aux académies afin de faciliter l'organisation à l'échelle académique et renforcer la lisibilité et l'anticipation du dispositif.

Pour les membres de l'enseignement supérieur

Les membres de l'enseignement supérieur peuvent également apporter leurs contributions à l'IH2EF.

Les experts "métiers" (chef de service, directeur d'UFR, etc.) peuvent candidater en adressant une lettre de motivation accompagnée d'un CV.

Les enseignants chercheurs contribuent aux réflexions et travaux de l'Institut sous des formats différents et interviennent dans le cadre des formations proposées.

- [Julie Voldoire](#) est l'interlocutrice référente de l'enseignement supérieur.

Développement professionnel des experts associés

Afin de garantir la qualité et la pertinence de ses formations, l'IH2EF propose à ses experts associés un parcours de développement professionnel adapté à leurs missions et à l'évolution des pratiques pédagogiques. Après leur intégration, les experts bénéficient d'un **séminaire d'accueil** qui leur permet de se familiariser avec les outils, les ressources et les attentes spécifiques de l'Institut. Ce temps d'acculturation est complété par un **parcours en autoformation**, conçu autour de quatre grandes compétences clés. Chaque expert associé s'engage à suivre ce parcours dans l'année qui suit son intégration au vivier.

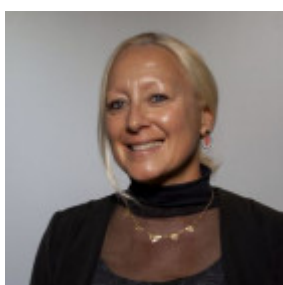
Pour favoriser une montée en compétence continue, l'IH2EF met également en place des **parcours de formation ciblés**, construits en fonction des besoins de l'Institut et des profils des experts associés. Ces formations portent notamment sur les techniques d'animation de communauté d'apprentissage, la conduite de réflexions collectives, ou encore les échanges réciproques de savoirs. Les experts peuvent aussi accéder à des contenus en **microlearning** pour approfondir des thématiques spécifiques à leur rythme.

Enfin, trois ou quatre fois dans l'année les "**rencontres des experts associés**" leur sont réservés pour échanger sur des thématiques portées par l'IH2EF. Ils sont aussi abonnés à la lettre d'information des experts associés.

Date du séminaire : du 27 au 29 avril 2026.

[Add to favorites](#)

Vos contacts

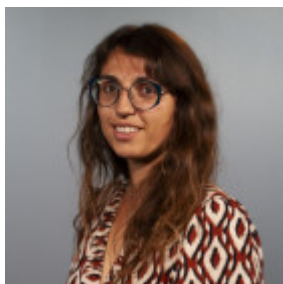


Laurence AUDÉ

Adjointe à la cheffe de département

05 49 49 25 03

[Send an email](#)



Marion DRECQ

Chargée de formation

05 49 49 25 39

[Send an email](#)